

# «La voie bilatérale est en jeu»

**SUISSE - UE** Vendredi, le Conseil fédéral a envoyé en consultation l'accord-cadre institutionnel avec l'Europe. Demain, la Commission européenne débattrà du cas. A quoi s'attendre? Décryptage avec Jean Russotto.

PAR TANGUY VERHOOSSEL, BRUXELLES



*A Berne vendredi: au premier plan, le secrétaire d'Etat Roberto Balzaretti qui sera, aujourd'hui, à Bruxelles. A sa gauche, le ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, le président de la Confédération, Alain Berset, et le ministre des Finances, Ueli Maurer. Keystone*

Comment jugez-vous la non- décision du Conseil fédéral?

La décision du Conseil fédéral est inconsistante. Il a fait un excellent exposé de la situation, mais n'a pas donné de réponse claire aux demandes de l'Union. Il est peu compréhensible qu'à un stade aussi avancé, en dépit d'un contexte suisse compliqué, on puisse encore hésiter à dire oui ou non à l'accord-cadre institutionnel, que la Commission européenne a, pourtant, désacralisé en le rebaptisant «accord de facilitation».

N'est-ce pas, en réalité, un oui ou non à la voie bilatérale qui est en jeu?

Si. Au cas où la consultation ne produirait pas les résultats que l'Union attend, au printemps, comment le bilatéralisme pourrait-il continuer? On patauge dans un magma de faits économiques et de considérations juridiques, sur les mesures d'accompagnement, etc. Mais la grande question, c'est: la Suisse veut-elle poursuivre sur la voie du bilatéralisme? Berne a beaucoup tiré sur la corde et continue de le faire. Mais ne va-t-elle pas finir par casser?

La Commission n'a pas caché son agacement, vendredi. Est-ce, de fait, symptomatique d'un très gros malaise?

La Commission est demeurée polie et respectueuse, en reconnaissant, une fois de plus, les spécificités du système démocratique suisse. Mais, au sein des institutions européennes, on éprouve une profonde déception de ne pas avoir reçu une réponse nette du Conseil fédéral, alors que les négociateurs des deux bords s'étaient entendus sur un projet d'accord. Les Européens ont le sentiment d'être traités avec désinvolture par les autorités politiques suisses.

Conséquence?

Vu l'absence de «progrès suffisants» dans le domaine institutionnel, la Commission devrait, en toute logique, adopter une position combative, demain, en recommandant aux Vingt-Huit de ne pas renouveler la décision d'équivalence boursière. Mais elle doit se sentir piégée, car elle sait que cela pourrait entraîner la Suisse et l'UE dans une spirale négative. Aussi pourrait-elle envisager une deuxième solution: accorder l'équivalence pour une période limitée, mais, en parallèle, entrer dans une période de glaciation des relations bilatérales. Jusqu'à mai ou juin 2019, lorsque le Conseil fédéral aura digéré et commenté le résultat de sa consultation, plus rien n'évoluerait. Il n'y aurait aucune mesure de rétorsion. Simplement, la mauvaise humeur de l'UE se traduirait par de l'apathie coûteuse.

Serait-ce grave, pour la Suisse?

Certains travaux doivent avancer d'urgence, tels que ceux qui portent sur la participation de la Suisse au nouveau programme européen de recherche qui sera lancé en 2021. Les chercheurs suisses sont très soucieux. D'autres dossiers sont importants, dans les domaines de la santé ou encore de la suppression des obstacles techniques au commerce entre la Suisse et l'UE. L'accord que la Suisse et l'UE ont conclu, dans ce dernier secteur, doit régulièrement être mis à jour. Si l'Union bloque, l'industrie suisse des appareils médicaux sera la première à en pâtir, par exemple.

Quel rôle joue le Brexit dans cet embrouillamini?

A ce stade, les Européens ne peuvent se permettre aucun écart vis-à-vis du Royaume-Uni. Dès lors, l'UE se doit d'agir de façon vigoureuse face à la Suisse. Il serait malvenu pour l'Union d'adoucir le jeu par rapport à un Etat tiers comme la Suisse, aussi important soit-il, alors qu'un de ses Etats membres est en train de la quitter et veut bâtir avec elle une nouvelle relation qu'il sera très compliqué de négocier. Je pense peu plausible que la Suisse bénéficiera d'une certaine mansuétude pendant cette période, qui débutera en avril 2019.

Ce qui explique que, malgré plusieurs concessions faites à la Suisse, l'Union refuse de franchir certaines lignes rouges dans le domaine de la libre circulation des personnes?

Oui. L'Union devra inévitablement trouver à l'avenir des arrangements avec le Royaume-Uni sur la citoyenneté européenne et les travailleurs détachés. Retour à la case départ, donc.

## LE CONTEXTE

V Le secrétaire d'Etat Roberto Balzaretti, à la tête de la Direction des affaires européennes, se rend, aujourd'hui, à Bruxelles, trois jours après que le Conseil fédéral a décidé de lancer une consultation sur le projet d'accord que les négociateurs suisses et européens ont forgé dans le domaine institutionnel – plutôt que de trancher le nœud gordien. La Commission débattrà demain de ce «développement» dans les relations entre l'UE et Berne. A quoi faut-il s'attendre? L'avis de l'avocat suisse Jean Russotto, l'un des plus fins connaisseurs du bilatéralisme, à Bruxelles.